
ANNEXE II

Finances de l'Ontario

Introduction

Il y a un an, le premier ministre désigné a demandé à l'ancien vérificateur provincial, M. Erik Peters, d'effectuer un examen indépendant des finances de la province. La conclusion de cet examen a été que la province faisait face à un déficit potentiel considérable pour 2003-2004, et il a maintenant été confirmé que ce déficit s'élevait à 5,5 milliards de dollars. Ce déficit n'était pas une anomalie propre à un seul exercice survenue dans le contexte d'une situation financière saine à tous autres égards. Il s'agissait d'un déficit structurel attribuable au fait que pendant plusieurs années, les dépenses de programmes ont augmenté beaucoup plus rapidement que les revenus fiscaux du gouvernement. Le déficit structurel a également soulevé d'importantes questions de responsabilité et de transparence.

Le budget de l'Ontario de 2004 a établi un plan quadriennal visant à améliorer la responsabilité et la transparence et à rétablir l'équilibre financier. La pierre angulaire de ce plan est la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières*, qui a été proposée par le gouvernement et déposée à l'Assemblée législative en mai dernier. Les principaux éléments de la loi proposée comprennent des exigences relatives à un plan financier pluriannuel, un examen des risques dans le budget, une revue de mi-exercice ainsi qu'un rapport préélectoral sur les finances de la province qui ferait l'objet d'un examen du vérificateur provincial.

Le budget de 2004 présentait le plan quadriennal du gouvernement en vue d'équilibrer le budget au moyen d'un ensemble de mesures destinées à générer des revenus, de stratégies pour contenir les coûts et d'initiatives visant à stimuler la croissance économique. Afin d'éliminer le déficit structurel hérité du gouvernement précédent, le gouvernement a adopté une approche équilibrée et responsable axée sur la réduction du déficit à moyen terme qui permet d'assurer le financement des programmes et services dont la population a besoin. Le gouvernement est en voie de réaliser son plan financier pluriannuel. Le déficit de 5,5 milliards de dollars de 2003-2004 sera ramené à 2,2 milliards de dollars en 2004-2005, à 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et à 1,5 milliard de dollars en 2006-2007. Le budget de l'Ontario sera équilibré d'ici 2007-2008.

La présente annexe donne un aperçu des données suivantes :

- **Section I :** Mise à jour sur les finances au deuxième trimestre 2004-2005
- **Section II :** Plan à moyen terme et perspectives financières
- **Section III :** Risques éventuels, inducteurs de coût et passif éventuel

Section I : Mise à jour sur les finances au deuxième trimestre 2004-2005

SOMMAIRE FINANCIER 2004-2005

Au 30 septembre, le déficit prévu de l'Ontario pour 2004-2005 s'établissait à 2 168 millions de dollars, soit une amélioration en cours d'exercice de 71 millions de dollars par rapport au déficit prévu dans le budget de 2004, et une diminution de 67 millions de dollars des perspectives présentées dans le document *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Les perspectives financières actuelles de 2004-2005 font état des répercussions financières prévues de l'accord des premiers ministres sur la santé, qui vient d'être conclu et qui augmentera de 824 millions de dollars les revenus et les dépenses de l'Ontario au chapitre de la santé. La majorité de ces investissements serviront à réduire les temps d'attente et à améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile et aux services communautaires de santé mentale.

Perspectives financières de 2004-2005 (en millions de dollars)				
	Chiffres réels 2003-2004	Plan budgétaire 2004-2005	Perspectives* 2004-2005	Variation en cours d'exercice
Revenus**	68 400	78 360	79 041	681
Charges				
Programmes	62 104	66 695	67 520	825
Immobilisations	2 175	2 575	2 575	--
Intérêt sur la dette	9 604	10 329	10 114	(215)
Total des charges	73 883	79 599	80 209	610
Réserve	--	1 000	1 000	--
Excédent/(Déficit)	(5 483)	(2 239)	(2 168)	71

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue en 2004-2005 du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs d'électricité privés.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

- Les revenus totaux devraient s'établir à 79,0 milliards de dollars, une hausse nette de 0,7 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire de 2004-2005, due surtout à l'accord des premiers ministres sur la santé, lequel accroît de 824 millions de dollars les paiements fédéraux à l'Ontario.
- Les charges totales devraient passer à 80,2 milliards de dollars, une hausse nette de 0,6 milliard de dollars par rapport au plan budgétaire. Suite à l'accord récent des premiers ministres sur la santé, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée recevra 824 millions de dollars supplémentaires qui seront affectés aux services de santé. Cette hausse est compensée en partie par des économies de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette.
- La réserve prévue afin de protéger le plan financier contre les imprévus dans les perspectives économiques et financières n'a pas été modifiée et a été maintenue à 1 milliard de dollars. Tout solde de la réserve qui n'aura pas été utilisé à la fin de l'exercice sera affecté à la réduction du déficit.

ÉVOLUTION DES REVENUS EN COURS D'EXERCICE

Le total des revenus en 2004-2005 devrait s'élever à 79 041 millions de dollars, une hausse nette de 681 millions de dollars par rapport au plan budgétaire de 2004-2005, et de 677 millions de dollars comparativement aux prévisions de *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Cette hausse est principalement attribuable aux nouveaux revenus perçus aux termes de l'accord des premiers ministres sur la santé.

Sommaire de l'évolution des revenus de l'exercice 2004-2005 depuis la publication du budget (en millions de dollars)

Évolution des revenus au cours du trimestre* :

Revenus fiscaux

Impôt sur le revenu des particuliers	130	
Taxe de vente au détail	(160)	
Taxe sur l'essence	(65)	
Droits de cession immobilière	50	
		(45)

Gouvernement du Canada

Transfert canadien en matière de santé	388	
Équipement médical	194	
Fonds pour la réduction des temps d'attente	242	
		824

Revenus tirés des entreprises publiques

Société des loteries et des jeux de l'Ontario	(102)	
Régie des alcools de l'Ontario	(9)	
		(111)

Autres revenus non fiscaux

Revenus tirés des permis d'alcool	8	
Autres revenus non fiscaux divers	1	
		9

Total de l'évolution des revenus au cours du trimestre

677

Modifications nettes des revenus indiqués dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre

4

Total de l'évolution des revenus en cours d'exercice

681

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.
Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les modifications aux revenus prévus pour le présent trimestre comprennent les suivantes :

- Les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté de 130 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable aux cotisations d'impôt plus élevées en 2003.
- Les revenus provenant de la taxe de vente au détail ont diminué de 160 millions de dollars, ce qui est principalement attribuable à des dépenses de consommation moindres pour des biens durables. Les ventes d'automobiles, notamment, sont faibles depuis le début de l'exercice.
- Les revenus provenant de la taxe sur l'essence ont diminué de 65 millions de dollars en raison d'une consommation moindre attribuable à des prix au détail plus élevés.
- Les revenus tirés des droits de cession immobilière ont augmenté de 50 millions de dollars grâce au nombre élevé de ventes de logements, qui s'est maintenu.
- Les paiements fédéraux ont augmenté de 824 millions de dollars à la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé. Ce montant comprend des augmentations du Transfert canadien en matière de santé (388 millions de dollars), des revenus au titre de l'équipement médical (194 millions de dollars) et de nouveaux revenus (242 millions de dollars) visant le Fonds pour la réduction des temps d'attente.
- Les revenus nets de la Société des loteries et des jeux de l'Ontario (SLJO) ont diminué de 102 millions de dollars, ce qui est en grande partie attribuable aux revenus moindres au premier exercice des casinos situés à proximité de la frontière, qui continuent à subir les effets négatifs de la dépréciation du dollar américain et des ralentissements perçus aux passages frontaliers. Les profits moindres de la loterie Pro-Line causés par le conflit de travail dans la Ligue nationale de hockey assombrissent également les perspectives de revenus nets de la SLJO.
- L'évolution du marché de l'industrie brassicole a fait en sorte que les fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits sont passés de la Régie des alcools de l'Ontario (LCBO) à l'industrie brassicole. Il en est résulté une réduction de 9 millions de dollars des revenus nets de la LCBO en raison de la baisse des revenus tirés des marges sur coût d'achat (baisse de 8 millions de dollars) et des droits de service hors magasin (baisse de 1 million de dollars). La diminution des revenus de la LCBO provenant des marges sur coût d'achat est entièrement compensée par une augmentation des droits perçus par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, qui a eu comme résultat d'accroître de 8 millions de dollars les revenus tirés des permis d'alcool.
- Les revenus divers ont augmenté de 1 million de dollars, ce qui s'explique par le fait que le compte pour la gestion des produits de la criminalité et le compte pour le recours civil ont été utilisés pour compenser le coût de gestion en 2004-2005 de biens confisqués dans le cadre de la lutte contre les activités de culture intérieure de marijuana.

ÉVOLUTION DES CHARGES EN COURS D'EXERCICE

Au 30 septembre, le total prévu des charges de 2004-2005 était de 80 209 millions de dollars, soit une hausse nette de 610 millions de dollars par rapport au montant indiqué dans le plan budgétaire de 2004-2005 et *Finances de l'Ontario* du premier trimestre. Cette hausse est surtout due à l'accroissement de 824 millions de dollars des dépenses dans le domaine de la santé, un montant égal à celui auquel l'Ontario a droit aux termes de l'accord des premiers ministres sur la santé. Elle est en partie compensée par une économie de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette.

Sommaire de l'évolution des charges de l'exercice 2004-2005 depuis la publication du budget (en millions de dollars)

Évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre* :

Dépenses dans le domaine de la santé – hausse attribuable à l'accord des premiers ministres sur la santé	824	
Services technologiques pour la justice – transfert au ministère du Procureur général	8	
Dépense entièrement compensée par le transfert du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels	(8)	
Aide aux sinistrés – inondation à Peterborough	5	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance	(5)	
Système intégré de gestion de l'information financière – mise en oeuvre	3	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance	(3)	
Gestion des biens confisqués – lutte contre la culture intérieure de marijuana	1	
Économie en frais d'intérêt sur la dette	(215)	
Total de l'évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre		610

Évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre* :

Fonds pour la recherche en Ontario	13	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations	(13)	
Aide aux sinistrés – inondation à Peterborough	3	
Dépense entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations	(3)	
Total de l'évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre		--

Modifications nettes des charges indiquées dans *Finances de l'Ontario* du premier trimestre

Total de l'évolution des charges en cours d'exercice	610
---	------------

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Évolution des charges de fonctionnement

- À la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé qui a récemment été conclu, le ministère de la Santé et des Soins de longue durée recevra un montant additionnel de 824 millions de dollars qu'il affectera à la prestation de services de santé pour les Ontariennes et Ontariens. De ce montant, une tranche de 194 millions de dollars a été affectée à l'achat d'équipement médical. Les 630 millions de dollars restants serviront à effectuer des investissements en vue de réduire les périodes d'attente et d'améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile ainsi qu'aux services communautaires de santé mentale.
- Un montant additionnel de 8 millions de dollars a été accordé en cours d'exercice au ministère du Procureur général en raison du transfert des Services technologiques pour la justice du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.
- Une hausse de 5 millions de dollars des charges en cours d'exercice du ministère des Affaires municipales et du Logement a été accordée pour l'aide aux sinistrés à la suite de l'inondation à Peterborough en juillet 2004; cette dépense a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance. Ce financement a été affecté aux coûts engendrés par la situation d'urgence pour les particuliers et les petites entreprises et pour la municipalité, qui a dû déployer des services d'urgence.
- Un montant additionnel de 3 millions de dollars a été fourni en cours d'exercice pour la mise en oeuvre continue du Système intégré de gestion de l'information financière, une dépense qui a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance. Le ministère du Procureur général, le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels et le Secrétariat du Conseil de gestion ont reçu 1 million de dollars chacun.
- Un montant additionnel de 1 million de dollars a été accordé en cours d'exercice au ministère du Procureur général pour les coûts de gestion des biens confisqués dans le cadre de la lutte contre les activités de culture intérieure de marijuana en 2004-2005; cette dépense a été entièrement compensée par les revenus.
- Une économie de 215 millions de dollars en frais d'intérêt sur la dette est attribuable à des taux d'intérêt moindres que prévu et à une gestion efficace de la dette.

Évolution des charges d'immobilisations

- Un montant additionnel de 13 millions de dollars a été versé au ministère du Développement économique et du Commerce au titre du Fonds pour la recherche en Ontario; cette dépense a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations. Il s'agit d'un versement de contrepartie aux subventions accordées par le gouvernement fédéral par l'entremise de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI). Ce financement permettra aux chercheurs de l'Ontario d'acheter ou d'actualiser de l'équipement et des installations afin d'améliorer la recherche.
- Une hausse de 3 millions de dollars des charges en cours d'exercice du ministère des Affaires municipales et du Logement, qui a été entièrement compensée par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations, a été fournie pour l'aide d'urgence à la suite de l'inondation à Peterborough en juillet 2004. Ce financement contribue à la réparation de l'infrastructure publique dans la région de Peterborough.

OFFICE ONTARIEN DE FINANCEMENT DE L'INFRASTRUCTURE STRATÉGIQUE

Dans le budget de l'Ontario de 2004, le gouvernement a créé l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique (OOFIS), un organisme de financement novateur dont le secteur parapublic peut se servir pour renouveler et construire les éléments essentiels de l'infrastructure publique. Le renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario améliore la qualité des services publics et contribue à bâtir une économie vigoureuse et prospère. Ce mécanisme de financement donne également au gouvernement fédéral la possibilité d'établir des partenariats avec l'Ontario. Nous continuons à encourager le gouvernement fédéral à participer au renouvellement de l'infrastructure de l'Ontario.

Programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure – OOFIS

L'OOFIS continuera à élaborer et à mettre en oeuvre un programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure qui fournit un financement efficient et abordable afin de donner suite aux priorités cruciales en matière d'infrastructure des municipalités ainsi que des secteurs de la santé et du logement. L'OOFIS est fondé sur un concept éprouvé qui met en commun les fonds servant à répondre aux besoins de financement des infrastructures de nombreux emprunteurs. L'OOFIS offre des prêts à faibles coûts et à long terme qui visent à aider les emprunteurs à renouveler leur infrastructure. Les prêts fournis par l'OOFIS constitueront un mécanisme clé qui permettra de réaliser des objectifs cruciaux dans le domaine de l'infrastructure, en particulier pour de nombreux petits emprunteurs du secteur municipal et d'autres emprunteurs du secteur parapublic. Les grands emprunteurs bénéficient d'économies importantes sur les coûts de transaction.

Le programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure de l'OOFIS pour 2004-2005, lequel a été annoncé dans le budget de l'Ontario de 2004, est axé sur les municipalités de l'Ontario et offre un financement abordable pour donner suite aux principales priorités municipales : infrastructure d'assainissement de l'eau, infrastructure de traitement des eaux usées et de gestion des déchets, routes et ponts municipaux, transport en commun, établissements municipaux de soins de longue durée et renouvellement des logements sociaux municipaux. L'OOFIS apporte son aide à 170 municipalités de la province. Les fonds accordés par l'OOFIS, soit plus de 2 milliards de dollars, aident ces municipalités à réaliser plus de 1 000 projets locaux d'investissement dans l'infrastructure.

Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure

Le financement du programme de prêts pour le renouvellement de l'infrastructure de l'OOFIS proviendra du produit de la vente d'Obligations pour le renouvellement de l'infrastructure (ORI). Ces obligations seront proposées aux investisseurs institutionnels et épargnants. Elles offriront un investissement soutenu par la vigueur du crédit des emprunteurs du secteur parapublic. Comme il a été promis dans le budget de l'Ontario de 2004, la première émission d'ORI aura lieu plus tard au cours du présent exercice. Les ORI fourniront aux investisseurs locaux un investissement solide pour leurs familles et une possibilité d'investir dans l'infrastructure locale de l'Ontario.

Prêts et engagements de l'Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique

Catégorie	Engagements par catégorie	Total des prêts et engagements	
		(en millions \$)	%
Infrastructure d'assainissement de l'eau	126	599	28
Infrastructure de traitement des eaux usées	83	641	30
Infrastructure de gestion des déchets	17	67	3
Routes municipales	70	434	20
Ponts municipaux	41	83	4
Transport en commun	13	161	7
Établissements municipaux de soins de longue durée	10	181	8
Total		2 166	100

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres en raison de l'arrondissement.

Source : Office ontarien de financement de l'infrastructure stratégique.

Parmi les exemples de prêts à faible coût de l'OOFIS, mentionnons les suivants : plus de 5 millions de dollars pour l'infrastructure de traitement des eaux usées dans le canton de St. Clair; 0,9 million de dollars pour l'infrastructure d'assainissement de l'eau à Killarney; 0,3 million de dollars pour des ponts à Thames Centre; et 6,7 millions de dollars pour des routes dans le comté de Dufferin.

La deuxième phase du programme de prêts de l'OOFIS pour 2004 a pris fin le 29 octobre 2004. On annoncera bientôt les demandes municipales approuvées. Pour un complément d'information sur le programme de prêts de l'OOFIS, il faut consulter le site Web suivant : www.osifa.on.ca.

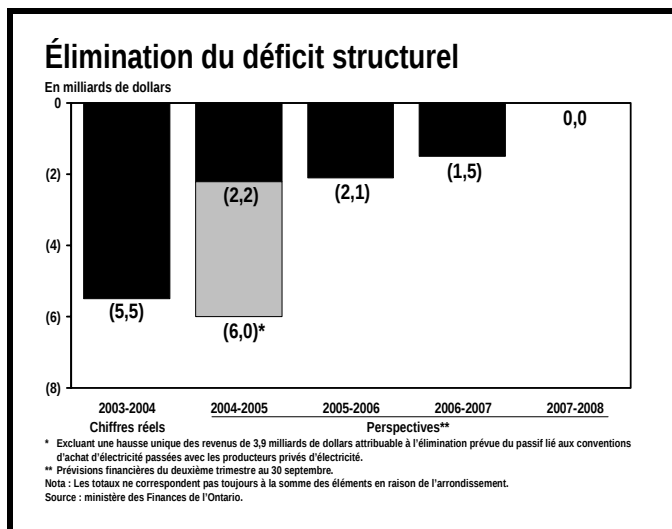
Section II : Plan à moyen terme et perspectives financières

PLAN FINANCIER À MOYEN TERME

En 2000-2001, les dépenses de programmes du gouvernement précédent ont commencé à croître beaucoup plus rapidement que les revenus fiscaux, ce qui a entraîné l'apparition graduelle d'un déséquilibre fiscal ou « déficit structurel » qui perdure aujourd'hui. Le gouvernement actuel se propose d'éliminer ce déficit structurel en transformant et en modernisant l'appareil gouvernemental et en faisant en sorte que la croissance des dépenses de programmes soit inférieure au taux de croissance des revenus fiscaux à moyen terme.

Le budget de 2004 proposait une stratégie quadriennale claire visant à éliminer le déficit structurel et à déboucher sur un budget équilibré grâce à des initiatives de production de revenus, de compression des coûts et de croissance économique. Le plan à moyen terme du gouvernement comprend des objectifs qui ramèneront graduellement le déficit à 2,2 milliards de dollars en 2004-2005, à 2,1 milliards de dollars en 2005-2006 et à 1,5 milliard de dollars en 2006-2007, et qui déboucheront sur un budget équilibré en 2007-2008.

Le gouvernement est en passe d'atteindre ces objectifs. Au 30 septembre, on prévoyait un déficit de 2 168 millions de dollars en 2004-2005, une amélioration de 71 millions de dollars par rapport à l'objectif fixé dans le budget de 2004. L'objectif visant à ramener le déficit à 2,2 milliards de dollars comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue du passif lié aux coûts supérieurs par rapport au prix du marché pour les conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés, si le projet de loi applicable est adopté et que la nouvelle structure proposée du marché de l'électricité est mise en place au cours du présent exercice.



PERSPECTIVES FINANCIÈRES À MOYEN TERME

Les perspectives financières à moyen terme du gouvernement décrites dans le budget de 2004 ont été actualisées en fonction des incidences de l'adoption récente de l'accord des premiers ministres sur la santé. Suite à cet accord, les revenus provinciaux et les dépenses du ministère de la Santé et des Soins de longue durée augmenteront de 0,8 milliard de dollars en 2004-2005, de 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et de 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008. Les objectifs de réduction du déficit à moyen terme du gouvernement restent inchangés et le budget devrait être équilibré en 2007-2008.

Le tableau suivant présente le plan et les perspectives financières actuelles à moyen terme de la province et donne des détails sur les principales sources de revenus et les dépenses prévues dans les secteurs clés jusqu'en 2007-2008.

Perspectives financières à moyen terme* (en milliards de dollars)				
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Revenus				
Revenus fiscaux	54,0	57,7	60,6	63,5
Gouvernement du Canada	11,6	12,9	12,7	13,1
Revenus des entreprises publiques	3,5	4,1	4,0	4,1
Autres revenus non fiscaux**	10,0	6,4	6,5	6,6
Total des revenus	79,0	81,1	83,9	87,3
Charges				
Programmes				
Services de santé	30,5	32,1	33,2	34,1
Fonds pour le changement – Services de santé***	0,6			
Éducation	10,6	11,3	11,7	12,0
Formation, collèges et universités	4,2	4,3	4,3	4,4
Services sociaux	9,1	9,4	9,6	9,7
Justice	2,9	2,9	2,8	2,8
Autres programmes	9,6	8,5	8,6	8,9
Total – Programmes	67,5	68,4	70,2	71,9
Immobilisations	2,6	2,5	2,5	2,5
Intérêt sur la dette	10,1	10,8	11,1	11,5
Total des charges	80,2	81,7	83,9	85,8
Réserve	1,0	1,5	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	(2,2)	(2,1)	(1,5)	0,0

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** Les perspectives concernant les charges pour 2004-2005 comprennent un Fonds unique pour le changement de 1,0 milliard de dollars, dont 0,6 milliard de dollars pour faciliter la transformation du secteur de la santé.

Nota : Les totaux peuvent ne pas correspondre à la somme des chiffres, qui ont été arrondis.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Revenus

Les perspectives de revenus à moyen terme de 2005-2006 à 2007-2008 restent inchangées par rapport au budget de 2004, sauf en ce qui concerne les revenus supplémentaires découlant de l'accord des premiers ministres sur la santé. Même si la composition des perspectives de revenus pour l'année en cours a subi un certain nombre de modifications, celles-ci devraient s'équilibrer en grande partie à moyen terme.

On prévoit que les revenus totaliseront 87,3 milliards de dollars en 2007-2008, soit une hausse de 8,3 milliards de dollars ou de 10,5 % par rapport aux revenus de 79,0 milliards de dollars prévus pour 2004-2005. Exception faite des revenus uniques de 3,9 milliards de dollars découlant, en 2004-2005, de l'élimination prévue du passif associé aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité, le taux de croissance prévu des revenus de 2004-2005 à 2007-2008 est de 16,2 %.

- On prévoit que, entre 2004-2005 et 2007-2008, les revenus fiscaux augmenteront de 9,5 milliards de dollars et afficheront un taux de croissance moyen de 5,6 % par année. On prévoit également que le taux de croissance moyen du produit intérieur brut nominal sera de 5,1 % par année de 2005 à 2007. La maturation des mesures annoncées dans le budget de 2004, particulièrement la Contribution-santé de l'Ontario proposée qui sera entièrement mise en oeuvre en 2005-2006, entraînera la hausse du taux de croissance des revenus fiscaux provinciaux au-delà de ce qui serait normalement affiché compte tenu des perspectives économiques.
- On prévoit que les paiements versés à l'Ontario par le gouvernement du Canada augmenteront de 1,5 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008, soit une augmentation moyenne de 4,1 % par année. Cette prévision repose sur les ententes concernant les transferts fédéraux-provinciaux et sur la formule de financement, et elle comprend les nouveaux fonds prévus dans le cadre de l'accord des premiers ministres sur la santé, qui s'élèvent à 824 millions de dollars en 2004-2005, à 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et à 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008.
- Les revenus des entreprises publiques devraient augmenter de 0,6 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008 et afficher un taux de croissance moyen de 5,8 % par année.
- On prévoit que les autres revenus non fiscaux augmenteront de 0,5 milliard de dollars entre 2004-2005 et 2007-2008, une augmentation moyenne de 2,6 % par année, exception faite des revenus uniques de 3,9 milliards de dollars découlant, en 2004-2005, de l'élimination prévue du passif associé aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

Charges

À moyen terme, les charges totales augmenteront de 5,6 milliards de dollars, passant de 80,2 milliards de dollars cette année à 85,8 milliards de dollars en 2007-2008. En moyenne, la croissance des charges totales sera de 2,3 % par année au cours de cette période. Il s'agit d'une baisse par rapport au taux de croissance de 8,6 % prévu pour 2004-2005. Cet exercice est une année de transition au cours de laquelle la province adoptera la planification financière et la budgétisation axées sur les résultats.

Ce ralentissement de la croissance des dépenses de la province à moyen terme s'explique comme suit :

- la maturation du processus de planification axée sur les résultats et une meilleure reddition de comptes relativement aux dépenses de la province;
- une plus grande harmonisation de la planification financière et de la budgétisation afin de mettre l'accent sur les priorités et les résultats du gouvernement.

Pour éliminer le déficit structurel qu'a légué le gouvernement précédent et adopter une politique financière soutenable, les dépenses de programmes augmenteront à moyen terme à un taux nettement inférieur au taux de croissance des revenus fiscaux.

Afin de moderniser et de transformer les services publics, le gouvernement procède à l'examen global des programmes qu'il offre. La composition des données ministérielles de planification pluriannuelle axée sur les résultats pourrait varier considérablement. Ces données figureront dans le budget de 2005.

Réserve

Les perspectives financières à moyen terme comprennent une réserve de 1,0 milliard de dollars en 2004-2005, réserve qui passera à 1,5 milliard de dollars dans les années à venir afin de protéger le plan à moyen terme contre des changements imprévus et défavorables dans les perspectives économiques et financières.

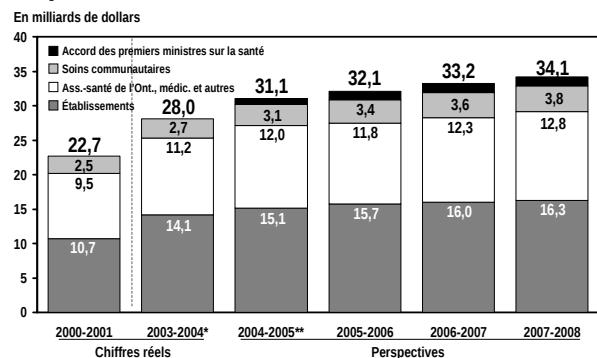
PERSPECTIVES DES SECTEURS

Secteur de la santé

En septembre 2004, l'Ontario, les autres provinces et le gouvernement central ont signé un accord national sur la santé (l'accord des premiers ministres sur la santé) qui se soldera par une hausse des fonds affectés à la santé, y compris des fonds visant à réduire les temps d'attente. Suite à l'adoption de cet accord, les dépenses au titre de la santé devraient augmenter de 824 millions de dollars en 2004-2005, de 1,2 milliard de dollars en 2005-2006 et de 1,3 milliard de dollars en 2006-2007 et 2007-2008, montants supérieurs aux niveaux prévus dans le budget de 2004.

En tenant compte de ces nouveaux fonds du gouvernement fédéral, le financement à moyen terme des programmes de base du secteur de la santé augmentera de plus de 3,0 milliards de dollars, passant de 31,1 milliards de dollars en 2004-2005 à 34,1 milliards de dollars en 2007-2008. Exception faite des fonds supplémentaires prévus à la suite de l'accord des premiers ministres sur la santé, les principaux secteurs de dépenses en matière de santé en 2004-2005 comprennent 11,3 milliards de dollars en fonds de fonctionnement pour les 152 hôpitaux de l'Ontario et 7,1 milliards de dollars sous forme de paiements du Régime

Dépenses de fonctionnement en santé



* Excluant les coûts de santé liés au SRAS de 0,6 milliard de dollars et les principaux coûts uniques de 0,2 milliard de dollars.
 ** Incluant 0,8 milliard de dollars pour les initiatives financées dans le cadre du Fonds pour le changement en 2004-2005.
 Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement. Les chiffres de 2000-2001 ont été retraités. Voir la section des tableaux et des graphiques pour obtenir des détails.
 Source : ministère des Finances de l'Ontario.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Réduction des temps d'attente pour les services essentiels

- Réduire les temps d'attente pour les IRM, les tomodensitogrammes, les services d'oncologie et de cardiologie, la chirurgie des cataractes et l'arthroplastie du genou ou de la hanche

Accès aux soins primaires donné à davantage de familles

- Établir 150 équipes Santé familiale chargées de dispenser des soins primaires complets

Prévention des maladies et promotion du bien-être

- Réduire les maladies causées par la cigarette, l'obésité et la pollution

d'assurance-santé de l'Ontario aux médecins et aux autres fournisseurs de services. Les autres dépenses du secteur de la santé, qui totalisent plus de 11,8 milliards de dollars, appuient un vaste ensemble de services, dont le financement des programmes de médicaments, des établissements de soins de longue durée, des soins à domicile et d'autres services communautaires.

Éducation

Les dépenses de fonctionnement du ministère de l'Éducation devraient passer de 10,6 milliards de dollars en 2004-2005 à 12,0 milliards de dollars en 2007-2008. Le financement accordé aux conseils scolaires par l'entremise des subventions pour les besoins des élèves, exprimé selon l'année scolaire, augmentera de 2,1 milliards de dollars en 2007-2008 par rapport au niveau enregistré en 2003-2004. Le financement par élève pendant la même période sera majoré de plus de 14 % et atteindra près de 9 100 \$ en 2007-2008, une hausse de plus de 1 100 \$ par élève.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

De meilleurs résultats en littératie et en mathématiques

- Porter à 75 % le pourcentage d'élèves de la 6^e année qui atteignent ou surpassent la norme provinciale dans les tests de lecture et de mathématiques
- Améliorer le rendement des écoles où au moins les deux tiers des élèves de la 3^e année ne répondent pas à la norme provinciale aux tests de lecture

Réduction du taux de décrocheurs au palier secondaire

- Réduire le nombre d'élèves qui quittent l'école sans diplôme d'études secondaires

Afin d'appuyer l'amélioration du milieu d'apprentissage, le plan à moyen terme comprend diverses mesures de valorisation comme l'octroi de 90 millions de dollars en 2004-2005 pour commencer à limiter à 20 le nombre d'élèves par classe, du jardin d'enfants à la 3^e année, et le versement chaque année de 200 millions de dollars, à partir de 2005-2006, aux fins de la création d'un fonds d'infrastructure pour réparer les écoles vétustes. D'autres mesures d'étoffement sont prévues, dont le versement de 133 millions de dollars en 2004-2005, montant qui atteindra 250 millions de dollars par année en 2005-

2006. Cette aide vise à fournir des ressources au personnel enseignant afin de l'aider à favoriser les progrès de tous les élèves pour qu'ils atteignent la norme provinciale en matière de littératie et de mathématiques et à créer des équipes d'experts intervenant dans les écoles qui affichent des résultats inférieurs à la moyenne pour améliorer les résultats scolaires des élèves.

Formation, collèges et universités

Pour appuyer l'éducation postsecondaire, les programmes d'aide financière aux étudiantes et aux étudiants et les programmes d'apprentissage et de formation, les dépenses de fonctionnement du ministère de la Formation et des Collèges et Universités devraient augmenter de 0,5 milliard de dollars entre 2003-2004 et 2007-2008. Le financement de l'éducation postsecondaire en 2004-2005 comprend 3,0 milliards de dollars pour appuyer les dépenses de fonctionnement de base des collèges et universités et favoriser l'inscription de 50 000 étudiantes et étudiants de plus à des programmes d'éducation postsecondaire. Des fonds totalisant 0,4 milliard de dollars en 2004-2005 seront accordés au Régime d'aide financière aux étudiantes et étudiants de l'Ontario et aux programmes de bourses d'entretien et d'études. Le gouvernement a aussi demandé à M. Bob Rae, ancien premier ministre, de mener un examen de l'éducation postsecondaire et de fournir des conseils sur la conception et le financement du système d'éducation postsecondaire.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Une main-d'oeuvre qualifiée

- Accroître la participation aux programmes d'éducation postsecondaire et de formation
- Accroître le pourcentage des gens formés à l'étranger qui obtiennent les qualifications nécessaires pour travailler en Ontario

En outre, les dépenses du ministère sur quatre ans au titre des programmes d'apprentissage et de formation, fixées à 0,3 milliard de dollars en 2004-2005, permettront d'accroître de 7 000 par année le nombre d'inscriptions aux programmes d'apprentissage. Ces montants appuieront aussi l'intégration des personnes formées à l'étranger, et les programmes de formation transitoire qui permettent d'acquérir une expérience de travail au Canada.

Services sociaux

Le financement du secteur des services sociaux, qui comprend le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse et le ministère des Services sociaux et communautaires, devrait augmenter de plus de 0,6 milliard de dollars d'ici 2007-2008 par rapport au niveau de 2004-2005. En 2004-2005, les dépenses de fonctionnement du ministère des Services sociaux et communautaires comprennent 4,6 milliards de dollars pour offrir une aide aux particuliers et aux familles par l'entremise du programme Ontario au travail, du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées et du Programme de médicaments de l'Ontario. En outre, un montant de 1,0 milliard de dollars sera affecté cette année aux services de soutien dispensés aux personnes ayant un handicap de développement, y compris les services d'intégration communautaire, les services de relève et les services communautaires spécialisés.

Les principales composantes du programme de dépenses du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse comprennent 1,1 milliard de dollars en 2004-2005 au titre des services de bien-être de l'enfance et 0,6 milliard de dollars au titre des programmes de garde d'enfants, dont des subventions relativement aux frais de garde pour accroître l'abordabilité du système.

Secteur de la justice

Le secteur de la justice, qui comprend le ministère du Procureur général et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels, affectera 2,9 milliards de dollars en 2004-2005 aux programmes axés sur la justice et à la création de collectivités plus vigoureuses et plus sûres. Ce financement appuiera le fonctionnement de 40 prisons et centres provinciaux de détention, qui accueillent en moyenne 7 700 contrevenants par jour, et la supervision de 80 000 autres contrevenants purgeant une peine en milieu communautaire. Parmi les autres programmes et services clés du secteur de la justice, mentionnons les services d'aide juridique et d'aide aux victimes, le financement d'environ 5 000 postes d'agents de la Police provinciale de l'Ontario à l'échelle de la province et le fonctionnement de plus de 250 tribunaux, qui traitent environ 500 000 accusations chaque année.

Autres dépenses de programmes

Le financement de tous les autres programmes provinciaux en 2004-2005 se chiffre à 9,6 milliards de dollars. Les dépenses dans ce secteur visent notamment l'assainissement de l'environnement, la création d'un milieu d'affaires compétitif, l'efficacité des services gouvernementaux et un approvisionnement en électricité fiable.

Les résultats prévus dans ce secteur, tels qu'ils sont mis en lumière dans le *Rapport d'étape 2004* du gouvernement, sont les suivants :

Un environnement d'affaires compétitif

- Assurer un environnement d'affaires compétitif qui attirera les emplois et les investissements dans l'économie ontarienne
- Assurer un approvisionnement en électricité fiable

Des services publics modernes et efficaces

- Fournir des services publics en temps voulu et de manière efficace et responsable

Ce financement appuie aussi la Stratégie ontarienne d'investissement dans l'industrie automobile, un engagement financier pluriannuel de 500 millions de dollars qui haussera les investissements dans les nouvelles technologies novatrices et la formation axée sur les compétences afin que la province maintienne ses avantages concurrentiels dans le domaine de la fabrication d'automobiles et de pièces d'automobiles.

Afin de moderniser et de transformer les services publics, le gouvernement procède à

l'examen global des programmes qu'il offre. La composition des données ministérielles de planification pluriannuelle axée sur les résultats pourrait considérablement varier. Ces données figureront dans le budget de 2005.

INVESTISSEMENT DANS L'INFRASTRUCTURE

Investissements pour assurer la croissance économique et la qualité de vie

Modernisation de l'infrastructure des transports en Ontario

- Affectation de deux cents de la taxe sur l'essence aux systèmes municipaux de transport en commun (l'affectation du premier cent a commencé en octobre).
- Constitution du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario pour réparer les ponts et les routes en milieu rural et réaliser des projets de gestion des eaux et des eaux usées.
- Réalisation de projets pour améliorer les postes frontaliers de Windsor, Niagara et Sarnia, y compris des aménagements à la plaza du tunnel reliant Windsor à Detroit et au pont Queenston-Lewiston. Planification dans le cadre de deux processus binationaux de l'aménagement de nouveaux postes frontaliers ou du réaménagement des postes frontaliers de Windsor et de Niagara.
- Début des travaux d'aménagement à Mississauga d'un service d'autobus rapides dans la région du grand Toronto.
- Investissements pour accroître l'attrait et l'aspect pratique du Réseau GO, y compris l'aménagement de toutes nouvelles stations à Brampton et à Newmarket et l'agrandissement des parcs de stationnement des stations de Whitby, Ajax et Clarkson.
- Réalisation d'une évaluation environnementale en vue du prolongement de la ligne de métro Spadina.
- Réalisation d'évaluations environnementales pour le nouveau service de transport urbain léger et rapide de la région de Waterloo et l'expansion du service O-Train d'Ottawa.
- Réalisation déjà bien avancée d'un programme à long terme pour reconstruire l'autoroute 401 dans la ville de Toronto afin d'améliorer la sécurité et de réduire la congestion routière.
- Lancement d'une initiative de sécurité concernant la route 69 entre Sudbury et Parry Sound pour aménager des accotements asphaltés, des postes de déviation pour les camions et des panneaux électroniques fournissant des renseignements sur la circulation et la météo.

L'infrastructure est fondamentale à une économie prospère, à des services publics modernes et efficaces et à la qualité de vie élevée en Ontario. Ses incidences sur la productivité sont considérables. Tout million de dollars supplémentaire investi dans l'infrastructure publique réduit de 200 000 \$ chaque année les frais que doivent engager les entreprises de la province.

L'investissement brut de capitaux totalisant 3,3 milliards de dollars en 2004-2005 permettra d'améliorer les réseaux de transport essentiels au dynamisme de l'économie, de réduire les temps d'attente en ce qui concerne les services de santé, d'améliorer les milieux d'apprentissage et d'assainir l'environnement.

À l'heure actuelle, cet investissement sert à assurer le bon fonctionnement de nos immobilisations actuelles, à faciliter leur amélioration en fonction des nouvelles normes ou à fournir de meilleurs services. Il sert aussi à l'aménagement d'une nouvelle infrastructure capable de soutenir la croissance économique et démographique.

Modernisation de l'infrastructure de la santé en Ontario

- Aménagement ou élargissement des centres régionaux de soins oncologiques suivants pour réduire les temps d'attente et fournir aux malades des traitements plus près de chez eux : Lakeridge Health à Oshawa, Credit Valley Hospital, Hamilton Health Sciences Centre et hôpital Grand River de Kitchener.
- Réalisation de projets de modernisation et d'expansion totalisant chacun plus de 25 millions de dollars dans près d'une quarantaine d'hôpitaux de diverses localités de la province, dont Toronto, Brampton, Mississauga, Hamilton, London, Windsor, Orillia, Ottawa et Parry Sound.
- Amélioration de centres de traitement pour enfants à North Bay, London, Windsor et Thunder Bay.

Modernisation de l'infrastructure de l'éducation et de la recherche en Ontario

- Création de plus de 21 000 places sur trois ans dans 13 collèges et universités.
- Nouveaux investissements de 2 milliards de dollars pour réparer les écoles vétustes dans toutes les régions de la province.
- Affectation de 25 millions de dollars à l'infrastructure de la recherche.

Le gouvernement planifie aussi pour l'avenir. Pour la première fois, il est en train d'élaborer un plan d'infrastructure décennal. Le nouveau plan de gestion de la croissance de la région élargie du Golden Horseshoe orientera les investissements dans l'infrastructure de demain d'une façon qui assurera la croissance tout en protégeant les espaces verts et les terres agricoles d'importance.

Le gouvernement a mis sur pied le Groupe d'experts de la stratégie d'investissement hydraulique chargé de fournir des conseils sur l'organisation, la gestion et le financement futurs des ressources en eau et des réseaux de traitement des eaux usées de l'Ontario, les investissements connexes et l'établissement des prix (www.waterpanel.on.ca).

En collaboration avec le gouvernement fédéral et l'Association des municipalités de l'Ontario, le gouvernement provincial va bientôt constituer un Fonds sur l'infrastructure municipale rurale Canada-Ontario, doté de 900 millions de dollars, pour aider les petites municipalités et les municipalités rurales à améliorer leurs systèmes de traitement de l'eau et des eaux usées ainsi que leurs systèmes de gestion des déchets, et à réparer les routes et les ponts locaux.

La position concurrentielle de l'Ontario sur la scène internationale est tributaire de la recherche de pointe. Le gouvernement créera un nouveau fonds ontarien de la recherche dans le cadre duquel 300 millions de dollars, dont 25 millions de dollars cette année, seront affectés sur quatre ans à l'infrastructure de recherche dans les hôpitaux, les établissements postsecondaires et d'autres instituts de recherche.

MODERNISATION DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement s'est engagé dans le budget de 2004 à entreprendre un examen détaillé de ses programmes afin d'assurer la viabilité financière à long terme des programmes qui concernent le plus la population.

Ce processus d'examen, coordonné par le ministère des Finances, est une tentative systématique d'harmonisation de la budgétisation à long terme en fonction des priorités relevées et des résultats souhaités. Le gouvernement insiste sur la modernisation et la transformation des services publics pour réaliser des économies à long terme.

Les premières mesures de ce processus d'examen sont les suivantes :

- relever les possibilités de rationalisation au niveau du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial;
- moderniser la prestation des services et les transactions entre ministères, y compris :
 - examiner les dépenses annuelles de l'Ontario dans le domaine de la technologie de l'information, qui dépassent 0,9 milliard de dollars;
 - examiner les systèmes d'approvisionnement internes et les opérations commerciales de l'Ontario;
 - appuyer les activités en cours du Groupe de travail AchatsOntario qui visent à relever et à accroître les meilleures pratiques dans le domaine de la gestion de la chaîne d'approvisionnement au sein du secteur parapublic de l'Ontario, en mettant l'accent sur les hôpitaux de la province;
 - conclure la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière à l'échelle du gouvernement.

Les résultats de ces initiatives gouvernementales et d'autres initiatives de modernisation seront annoncés dans les semaines et les mois à venir, conformément à l'engagement du gouvernement d'assurer une gestion transparente et responsable du secteur public.

MAINTIEN D'UN RAPPORT DETTE-PIB PRUDENT

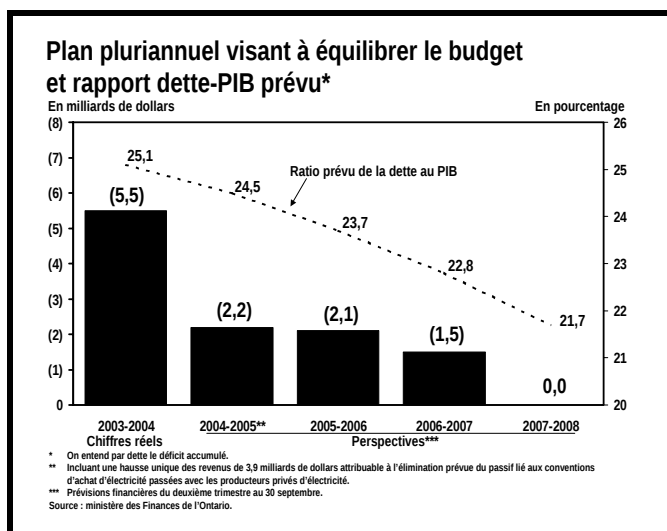
Dans le cadre de son plan visant à éliminer le déficit structurel et à faire en sorte que la province vive selon ses moyens, le gouvernement s'est engagé à maintenir un rapport prudent de la dette provinciale comparativement à la taille de l'économie de la province ou au produit intérieur brut (PIB). Cet objectif est compatible avec les réformes énoncées dans le budget de 2004 et décrites dans la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* que le gouvernement propose.

L'endettement constant peut limiter grandement le niveau de financement des services publics essentiels, étant donné que la hausse de l'intérêt sur les frais de la dette publique réduit les fonds pouvant être affectés à d'autres priorités du gouvernement. En fait, au cours des 25 dernières années, la part des charges totales consacrée au paiement de l'intérêt sur la dette de la province a plus que doublé, passant d'environ 6 % des charges totales en 1978-1979 à 13 % en 2003-2004.

Un niveau élevé d'endettement peut aussi entraîner un transfert de coûts entre générations si la consommation de services par la population actuelle est payée par les générations à venir. Si les circonstances l'exigent et que le gouvernement décide qu'un déficit est nécessaire afin de mieux répondre aux questions et priorités d'ordre économique et financier à court terme, la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* exigerait que le gouvernement précise de quelle façon il entend équilibrer son budget plus tard.

Il importe de signaler que le rendement du rapport dette-PIB est grandement tributaire d'un certain nombre de facteurs, dont les variations dans les perspectives économiques et financières. Par exemple, si l'on suppose que tous les objectifs financiers sont atteints, une variation soutenue d'un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal à moyen terme pourrait modifier le rapport dette-PIB de plus ou moins 0,8 point de pourcentage d'ici 2007-2008. Il existe aussi d'autres risques comme la modification de la composition de l'entité publiante de façon à tenir compte de la situation financière des conseils et administrations scolaires, des collèges communautaires et des hôpitaux.

Conformément à son projet d'équilibrer le budget, le gouvernement s'est engagé à réduire le rapport dette-PIB de trois points de pourcentage, le ramenant de 25,1 % en 2003-2004 à au plus 22 % d'ici 2007-2008. En atteignant cet objectif, le gouvernement aura réduit le rapport dette-PIB de la province à son plus bas niveau en 15 ans.



Section III : Risques éventuels, inducteurs de coût et passif éventuel

La présente section met en relief certains des risques et sensibilités clés qui pourraient avoir une incidence sur le plan financier si la conjoncture économique ou la demande liée aux programmes subissaient des changements inattendus. Il est à noter que ces risques et sensibilités ne sont que des indications utiles et qu'ils peuvent varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

L'ÉCONOMIE DE L'ONTARIO ET LES REVENUS PROVINCIAUX

Une économie croissante, caractérisée par une hausse des revenus de la population et des dépenses à la consommation, génère des revenus plus élevés qui permettent de financer les services publics. Les revenus fiscaux sont la plus importante catégorie de revenus du gouvernement provincial. Des 79 milliards de dollars prévus au titre des revenus provinciaux en 2004-2005, 54 milliards de dollars, ou environ 68 %, devront provenir des impôts et taxes. Trois sources de revenus au sein de cette catégorie, à savoir l'impôt sur le revenu des particuliers, la taxe de vente au détail et l'impôt sur les sociétés, représentent 53 % de tous les revenus. L'incertitude face à l'avenir fait partie intégrante de toute projection pluriannuelle des revenus.

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario

Éléments clés	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Total des revenus fiscaux		
- Assiette de revenu ¹	Croissance de 3,9 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB nominal modifie les revenus de 505 millions de dollars. Ce montant peut varier grandement selon la nature et la source de la variation du taux de croissance du PIB.
- PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2004	
- PIB nominal	Croissance de 4,4 % en 2004	
- Indice du PIB	Croissance de 2,0 % en 2004	
Revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers		
Cotisations fiscales		
- Assiette de revenu	18,3 milliards de dollars en 2003 Croissance de 4,2 % en 2004-2005	Une variation de un point de pourcentage de l'assiette de revenu en 2003 modifie les revenus de 2004-2005 de 365 millions de dollars ^{2,4} .
Principales hypothèses économiques		
- Emplois	Croissance de 1,7 % en 2004	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 2004-2005 de 220 millions de dollars.
- Traitements et salaires	Croissance de 3,3 % en 2004	
- Revenu des entreprises non constituées en personne morale	Croissance de 5,1 % en 2004	
Principales hypothèses en matière de revenus		
- Revenus nets – gains en capital	Croissance de 4,4 % en 2004	Une variation de un point de pourcentage des revenus découlant de la croissance des gains en capital modifie les revenus nets de 5 millions de dollars.
- Déductions au titre des REER	Croissance de 4,9 % en 2004	
		Une variation de un point de pourcentage de la croissance des déductions au titre des REER modifie les revenus de 10 millions de dollars.
Revenus tirés de la taxe de vente au détail		
- Assiette de revenu	Croissance de 4,0 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des dépenses de consommation nominales modifie les revenus de 90 millions de dollars.
Comprend :		
- Dépenses de consomm. imposables	Croissance de 2,0 %	
- Autres dépenses imposables	Croissance de 6,4 %	
Principales hypothèses économiques		
- Ventes au détail	Croissance de 2,9 % en 2004	
- Dépenses de consommation nominales	Croissance de 3,7 % en 2004	

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario

Éléments clés	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Revenus tirés de l'impôt des sociétés		
- Assiette de revenu	Croissance de 5,8 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des bénéfices des sociétés avant impôt modifie les revenus de 50 millions de dollars.
- Bénéfices des sociétés	Croissance de 8,6 % en 2004	
- Rembours. au titre des cotisations fiscales de 2003-2004 ³	1,7 milliard de dollars exigibles	Une augmentation de un point de pourcentage des remboursements de 2003-2004 fait diminuer les revenus de 34 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai ⁴ .
Revenus tirés de l'impôt-santé des employeurs		
- Assiette de revenu	Croissance de 3,1 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance des traitements et salaires modifie les revenus de 30 millions de dollars.
- Traitements et salaires	Croissance de 3,3 % en 2004	
Revenus tirés de la Contribution-santé de l'Ontario		
- Assiette de revenu	Croissance de 4,3 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du revenu des particuliers modifie les revenus de 20 millions de dollars.
- Revenu des particuliers	Croissance de 3,5 % en 2004	
Revenus tirés de la taxe sur l'essence		
- Assiette de revenu	Croissance de 0,0 %	Une augmentation des prix de un cent le litre fait diminuer les revenus de 8 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
- Prix de l'essence aux pompes	80 cents le litre	
Revenus tirés de la taxe sur les carburants		
- Assiette de revenu	Croissance de 6,3 %	Une variation de un point de pourcentage du taux de croissance du PIB réel modifie les revenus de 10 millions de dollars.
- PIB réel	Croissance de 2,3 % en 2004	
Revenus tirés des droits de cession immobilière		
- Assiette de revenu	Croissance de 9,0 %	Une variation de un point de pourcentage du nombre de logements revendus et du prix de revente modifie les revenus de 10 millions de dollars.
- Revente de logements	Croissance de 6,1 % en 2004	
- Prix de revente	Croissance de 7,2 % en 2004	

Certains risques et sensibilités – Économie et revenus de l'Ontario

Éléments clés	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Transferts-santé et programmes sociaux		
- Assiette de revenu-Canada	21,6 milliards de dollars	Une variation de un dixième de point de pourcentage de la population modifie les revenus de 30 millions de dollars.
- Pourcentage de la population de l'Ontario	38,8 %	
- Part de l'assiette de l'IRP de l'Ontario	44,0 %	Une augmentation de un dixième de point de pourcentage de l'assiette de l'IRP fait diminuer les revenus de 10 millions de dollars, et l'inverse est aussi vrai.
- Part du revenu de l'Ontario	37,1 %	

1. L'assiette de revenu est constituée des revenus, à l'exception de l'incidence des mesures, des rajustements pour les variations avec les estimations des Comptes publics et d'autres facteurs ponctuels.
2. Les revenus tirés de l'impôt sur le revenu des particuliers (IRP) de l'Ontario de 2003 sont estimatifs car l'Agence du revenu du Canada évalue actuellement les déclarations de revenus de 2003.
3. Les remboursements d'impôt des sociétés pour 2003-2004 sont une estimation parce que la Division des revenus fiscaux du ministère des Finances de l'Ontario évalue actuellement les déclarations de revenus des sociétés dont les exercices se terminent pendant l'exercice 2003-2004 de l'Ontario.
4. Maintenant que les *Comptes publics 2003-2004* sont publiés, un changement dans les cotisations aux fins de l'impôt sur le revenu des particuliers de 2003 ou le revenu des sociétés de 2003-2004 aura un double effet sur les revenus de 2004-2005 en raison a) de changements à l'assiette de revenu à laquelle est appliquée la croissance pour le présent exercice et b) d'un rajustement des revenus appliqué au présent exercice relativement à tout écart par rapport aux estimations contenues dans les *Comptes publics 2003-2004*.

RISQUES ET SENSIBILITÉS QUANT AUX CHARGES

Un grand nombre de programmes dispensés par la province sont assujettis à des risques éventuels et des inducteurs de coûts tels que la hausse de l'utilisation ou de l'inscription et les changements subis par le nombre de cas. Les sensibilités suivantes sont axées sur les moyennes pour les secteurs de programmes et peuvent varier selon la nature et la forme des risques éventuels.

Certains risques et sensibilités quant aux charges		
Programme	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Hôpitaux	Croissance annuelle de 4,4 %	Variation de 1 % du financement des hôpitaux : 113 millions de dollars.
Programmes de médicaments	Croissance annuelle de 8,3 % (en santé/personnes âgées)	Variation de 1 % dans l'utilisation de tous les programmes de médicaments : 31 millions de dollars (personnes âgées et bénéficiaires de l'aide sociale).
Services communautaires/ Soins à domicile	Plus de 15,6 millions d'heures de services d'aides familiales et de soutien	Variation de 1 % des heures de services d'aides familiales et de soutien : 4 millions de dollars.
	7,9 millions d'heures de visites d'infirmières, d'infirmiers et de professionnels	Variation de 1 % des heures de visites d'infirmières, d'infirmiers et de professionnels : 5 millions de dollars.
Établissements de soins de longue durée	Près de 74 400 lits de soins de longue durée	Le coût d'exploitation provincial annuel moyen d'un lit, déduction faite des revenus des quotes-parts versées par les pensionnaires, dans un établissement de soins de longue durée est de plus de 33 000 \$. Variation de 1 % du nombre de lits : 25 millions de dollars.
Écoles élémentaires et secondaires	Effectif quotidien moyen : près de 2 millions d'élèves	Variation de 1 % de l'effectif : 160 millions de dollars.
Étudiantes et étudiants collégiaux	151 000 étudiantes et étudiants à temps plein	Variation de 1 % de l'effectif : 6 millions de dollars.
Étudiantes et étudiants universitaires	295 000 étudiantes et étudiants à temps plein	Variation de 1 % de l'effectif : 20 millions de dollars.
Ontario au travail	Moyenne annuelle de 196 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 15 millions de dollars.
Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées	Moyenne annuelle de 225 000 cas	Variation de 1 % du nombre de cas : 22 millions de dollars.

Certains risques et sensibilités quant aux charges

Programme	Hypothèse 2004-2005	Sensibilités
Système judiciaire	2,8 millions de jours-détenus adultes par année	Coût moyen d'un détenu par jour : 155 \$. Variation de 1 % du nombre de jours-détenus : 4 millions de dollars.
Intérêt sur la dette	Coût moyen d'emprunt prévu lors du dépôt du budget 2004 : environ 4,9 %	Variation de 100 points de base des taux d'emprunt : environ 150 millions de dollars.

COÛTS D'INDEMNISATION

Les coûts d'indemnisation et les règlements salariaux constituent les principaux inducteurs de coûts et ont une incidence considérable tant sur les finances des partenaires du secteur parapublic que sur celles de la province.

Secteur	Coût de 1 % d'augmentation salariale	Taille du secteur
Paiements versés aux médecins dans le cadre de l'Assurance-santé de l'Ontario	58 millions de dollars*	Plus de 21 000 médecins en Ontario, englobant 10 000 médecins de famille et 11 000 spécialistes.
Infirmières et infirmiers des hôpitaux	34 millions de dollars*	Plus de 40 000 infirmières et infirmiers des hôpitaux.
Personnel des écoles élémentaires et secondaires	119 millions de dollars**	Plus de 180 000 membres du personnel, y compris le personnel enseignant, administratif, de direction, de soutien et chargé de l'entretien.
Fonction publique de l'Ontario	45 millions de dollars*	Plus de 60 000 fonctionnaires.

* Chiffres de 2003-2004.

** Un pour cent d'augmentation des repères salariaux des subventions pour les besoins des élèves en fonction de l'année scolaire 2004-2005.

PASSIF ÉVENTUEL

Les renseignements qui suivent sont présentés conformément à la *Loi de 2004 sur la transparence et la responsabilité financières* (proposée par le gouvernement) et concernent le passif éventuel de la province. Ils sont tirés du Rapport annuel 2003-2004 et des États financiers consolidés des *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*, qui ont été publiés en septembre 2004.

Obligations garanties par la province

La limite autorisée pour les prêts garantis par la province au 31 mars 2004 équivalait à 4,4 milliards de dollars (5,2 milliards de dollars au 31 mars 2003). Les encours de prêts garantis et les autres éventualités s'élevaient à 3,4 milliards de dollars au 31 mars 2004 (4,1 milliards de dollars au 31 mars 2003). Une provision de 397 millions de dollars (391 millions de dollars au 31 mars 2003) établie en fonction d'une estimation de la perte probable découlant de garanties données en vertu du Programme de soutien aux étudiants de l'Ontario a été portée aux charges et est prise en compte dans le Rapport annuel et les États financiers consolidés de la province pour 2003-2004.

Ontario Nuclear Funds Agreement

La province, Ontario Power Generation Inc. (OPG), une filiale à cent pour cent de la province, et certaines filiales de OPG sont signataires de l'Ontario Nuclear Funds Agreement (ONFA) qui vise à constituer et à gérer des fonds distincts pour veiller à ce qu'on dispose de ressources financières suffisantes pour couvrir les coûts de déclassement de centrales nucléaires et de gestion des déchets nucléaires. En vertu de l'ONFA, la province est tenue d'effectuer des paiements si les coûts estimatifs de gestion des déchets nucléaires dépassent les seuils établis pour un volume donné de combustible épuisé. À l'heure actuelle, on ne peut déterminer la probabilité que les coûts dépassent ces seuils ni estimer la valeur de ces coûts. Les coûts estimatifs seront mis à jour périodiquement en fonction des nouvelles réalités quant à la gestion des déchets nucléaires.

En outre, en vertu de l'ONFA, la province garantit un rendement de 3,25 % au-dessus de l'indice des prix à la consommation de l'Ontario pour le fonds de gestion des déchets nucléaires. Si le profit réalisé sur l'actif du fonds est supérieur au taux garanti, la province a droit à l'excédent.

Le 31 juillet 2003, deux ententes ont été conclues pour satisfaire aux exigences de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) relativement aux garanties financières pour couvrir les obligations liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires de OPG. Une de ces ententes, qui a été conclue entre la province, OPG et la CCSN, donne à la CCSN accès aux fonds distincts établis en vertu de l'ONFA. L'autre entente, conclue entre la province et la CCSN, procure une garantie provinciale directe à la CCSN au nom de OPG. Cette garantie, représentant jusqu'à 1,5 milliard de dollars, a trait à la partie des obligations liées au déclassement de centrales nucléaires et à la gestion des déchets nucléaires qui n'est pas couverte par les fonds distincts. En retour, la province recevra de OPG des droits annuels équivalant à 0,5 % de la valeur de la garantie provinciale directe.

Logement social – Ententes d'assurance-prêts

En ce qui a trait aux projets de logements à but non lucratif faisant partie du portefeuille provincial, la province doit indemniser la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour tous frais nets, notamment en ce qui a trait à la responsabilité en matière d'atteinte à l'environnement, pouvant résulter du défaut de paiement de prêts hypothécaires liés à ces projets, directement ou indirectement, par l'entremise du ministère des Affaires municipales et du Logement ou de la Société de logement de l'Ontario.

Au 31 mars 2004, les emprunts hypothécaires en cours étaient de 9,0 milliards de dollars (9,3 milliards de dollars au 31 mars 2003). Étant donné que les subventions de fonctionnement sont suffisantes pour que tous les versements hypothécaires soient effectués à temps, il est peu probable qu'il y ait défaut de paiement. Jusqu'ici, il n'y a eu aucune demande de règlement pour cause de défaut de paiement à l'égard des prêts hypothécaires assurés.

Créances exigibles de la Couronne

Au 31 mars 2004, parmi les créances exigibles de la Couronne, 80 (77 au 31 mars 2003) s'élevaient à plus de 50 millions de dollars chacune et découlaient de poursuites judiciaires en cours ou éventuelles relatives à des revendications territoriales présentées par des Autochtones, à des inexécutions de contrats, à des dommages subis par des personnes ou des biens, ou entreprises pour d'autres raisons semblables. Ces créances sont indiquées dans le volume 1 des *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*, section 3. L'aboutissement de ces poursuites étant incertain, on ne peut déterminer le coût que la province devra assumer, le cas échéant.

Conclusion

Lorsqu'il a pris le pouvoir, le gouvernement a hérité d'un déficit structurel. Ce déséquilibre entre les revenus et les charges ne s'est pas produit du jour au lendemain, mais s'est préparé pendant plusieurs années. À moins que des mesures ne soient prises pour l'enrayer, ce déséquilibre financier se traduira à moyen terme par des déficits chroniques et inacceptables.

Le budget de l'Ontario de 2004 comprend une stratégie échelonnée sur quatre ans en vue d'éliminer ce déficit structurel et d'équilibrer le budget. À cette fin, le plan à moyen terme du gouvernement prévoit une combinaison de mesures pour générer des revenus et pour restreindre les dépenses, ainsi que des initiatives de croissance économique. Par ailleurs, ce plan témoigne d'une approche équilibrée et responsable à l'égard de la réduction du déficit, car des fonds suffisants sont affectés aux services et programmes publics nécessaires.

Certes, les fonds supplémentaires que le gouvernement fédéral vient d'octroyer pour la santé arrivent à point, mais les défis financiers que la province doit relever sont énormes et exigeront de la vigilance et un engagement permanent envers le plan financier à moyen terme du gouvernement.

Tableaux et graphiques

État des opérations financières
(en millions de dollars)

Tableau 1

				Chiffres réels	Perspectives*
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Revenus**	66 294	66 534	68 891	68 400	79 041
Charges					
Programmes	51 396	53 932	57 204	62 104	67 520
Immobilisations***	2 123	1 890	1 876	2 175	2 575
Intérêt sur la dette	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
Total des charges	64 392	66 159	68 774	73 883	80 209
Réserve	-	-	-	-	1 000
Excédent/(Déficit)	1 902	375	117	(5 483)	(2 168)
Dette nette[†]	132 496	132 121	132 647	138 557	141 493
Déficit accumulé[†]	132 496	132 121	118 705	124 188	126 356

Nota : Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouverts étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Revenus
(en millions de dollars)

Tableau 2

	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-04	Perspect.* 2004-2005
Revenus fiscaux					
Impôt sur le revenu des particuliers	17 911	19 097	18 195	18 301	19 050
Taxe de vente au détail	13 735	13 803	14 183	14 258	14 876
Impôt sur les sociétés	9 200	6 646	7 459	6 658	8 250
Impôt-santé des employeurs	3 424	3 502	3 589	3 753	3 862
Taxe sur l'essence	2 172	2 192	2 306	2 264	2 263
Taxe sur les carburants	648	659	682	681	716
Contribution-santé de l'Ontario	-	-	-	-	1 622
Taxe sur le tabac	504	703	1 183	1 350	1 452
Droits de cession immobilière	642	665	814	909	977
Paielements tenant lieu d'impôts (électricité)	907	387	711	627	630
Autres taxes et impôts	333	371	429	347	259
	49 476	48 025	49 551	49 148	53 957
Gouvernement du Canada					
Transfert can. en matière de santé et de progr. sociaux (TCSPS)	4 138	5 831	7 346	6 958	-
Transfert canadien en matière de santé (TCS)	-	-	-	-	5 065
Transfert canadien en matière de programmes sociaux (TCPS)	-	-	-	-	2 924
Suppléments du TCSPS	757	380	191	577	775
Logement social	541	524	525	528	521
Fonds pour la réforme de la santé	-	-	-	387	582
Fonds pour l'équipement médical	190	190	-	192	387
Fonds pour la réduction des temps d'attente	-	-	-	-	242
Infrastructure	2	-	97	150	267
Autres revenus provenant du gouvernement du Canada	501	829	735	1 101	859
	6 129	7 754	8 894	9 893	11 622
Revenus tirés de l'investissement dans les entreprises publiques					
Société des loteries et des jeux de l'Ontario	2 181	2 255	2 288	2 106	2 015
Régie des alcools de l'Ontario	877	904	939	1 045	1 108
Ontario Power Generation Inc. et Hydro One Inc.	783	179	717	(17)	335
Autres revenus tirés de l'investissement dans les entreprises publiques	14	7	(2)	(64)	(5)
	3 855	3 345	3 942	3 070	3 453
Autres revenus non fiscaux					
Réduction nette du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec des producteurs privés d'électricité**	-	-	161	104	4 024
Remboursements	1 809	1 592	1 111	1 206	1 252
Redevance de liquidation de la dette (électricité)	-	-	889	1 000	1 009
Droits de permis de conduire et d'immatriculation des véhicules	929	941	982	985	987
Ventes d'électricité	695	815	635	510	675
Autres droits et permis	503	474	606	594	536
Revenus tirés des permis d'alcool de l'Ontario	525	530	530	488	507
Ventes et locations	637	344	560	532	403
Redevances	235	224	304	248	239
Autres revenus non fiscaux†	1 501	2 490	726	622	377
	6 834	7 410	6 504	6 289	10 009
Total des revenus†	66 294	66 534	68 891	68 400	79 041

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

† Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouvrés étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

Charges de fonctionnement
(en millions de dollars)

Tableau 3

Ministère	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives* 2004-2005
Agriculture et Alimentation [†]	635	775	616	673	549
Procureur général	969	995	1 052	1 199	1 172
Commission de régie interne	116	124	146	196	149
Services à l'enfance et à la jeunesse	2 070	2 244	2 431	2 640	2 832
Affaires civiles et Immigration [†]	66	59	53	52	62
Services sociaux et communautaires [†]	5 800	5 807	5 842	5 995	6 317
Sécurité communautaire et Services correctionnels [†]	1 419	1 513	1 656	1 666	1 738
Services aux consommateurs et aux entreprises	155	172	178	182	213
Culture	236	279	331	303	277
Secrétariat du renouveau démocratique	-	-	-	-	4
Développement économique et Commerce [†]	200	221	242	253	414
Éducation [†]	7 963	8 354	8 998	9 665	10 623
Régime de retraite des enseignantes et des enseignants	(402)	42	238	235	359
Énergie	344	367	144	116	137
Environnement	190	265	237	261	304
Bureaux du corps exécutif	21	19	20	24	19
Finances – à ses propres fins [†]	1 147	1 197	1 092	1 255	1 184
Intérêt sur la dette	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
Fonds pour le changement	-	-	-	-	328
Fonds de réinvestissement communautaire	561	557	622	651	656
Fonds de protection des consommateurs contre les augmentations de prix d'électricité	-	-	665	253	-
Achats d'électricité	695	815	786	797	946
Santé et Soins de longue durée [†]	22 701	23 923	25 800	28 036	30 476
Fonds pour le changement	-	-	-	-	609
Coûts de santé liés au SRAS et principaux coûts uniques pour la santé	-	-	-	824	-
Affaires intergouvernementales	6	6	9	6	9
Travail	104	110	123	117	133
Secrétariat du Conseil de gestion [†]	144	246	186	214	356
Prestations de retraite	(33)	63	102	309	433
Fonds de prévoyance	-	-	-	-	957
Affaires municipales et Logement [†]	1 792	1 136	636	662	697
Secrétariat des Affaires autochtones [†]	17	13	16	15	14
Richesses naturelles	417	438	454	516	505
Développement du Nord et Mines	69	75	73	76	73
Office des affaires francophones	4	5	3	3	4
Renouvellement de l'infrastructure publique	9	15	33	18	31
Tourisme et Loisirs	124	143	135	209	184
Formation, Collèges et Universités [†]	3 264	3 290	3 471	3 883	4 194
Transports [†]	593	664	814	800	862
Économies de fin d'exercice	-	-	-	-	(300)
Total des charges de fonctionnement[†]	62 269	64 269	66 898	71 708	77 634

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

† Les chiffres de 2000-2001 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouverts étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

Charges d'immobilisations[†]
(en millions de dollars)

Tableau 4

Ministère				Chiffres réels	Perspectives*
	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
Agriculture et Alimentation	1	29	68	1	7
Procureur général	42	46	43	24	55
Services à l'enfance et à la jeunesse	10	6	7	-	9
Services sociaux et communautaires	4	25	16	10	21
Sécurité communautaire et Services correctionnels	99	88	66	47	42
Services aux consommateurs et aux entreprises	-	-	1	1	2
Culture	18	14	42	24	70
Développement économique et Commerce	-	19	21	31	52
Éducation	4	17	10	15	27
Énergie	86	50	46	53	52
Environnement	22	20	13	4	13
Finances	7	11	8	5	4
Santé et Soins de longue durée	322	205	339	358	346
Secrétariat du Conseil de gestion**	24	28	3	(33)	(13)
Affaires municipales et Logement	-	12	20	206	237
Secrétariat des Affaires autochtones	5	3	2	-	2
Richesses naturelles	65	70	72	111	85
Développement du Nord et Mines	356	371	391	332	447
Renouvellement de l'infrastructure publique	4	-	4	18	168
Fonds de prévoyance aux fins d'immobilisations	-	-	-	-	134
Tourisme et Loisirs	14	9	55	51	65
Formation, Collèges et Universités	204	49	71	120	171
Transports	836	818	578	797	679
Économies de fin d'exercice	-	-	-	-	(100)
Total des charges d'immobilisations[†]	2 123	1 890	1 876	2 175	2 575

[†] À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Les contributions des ministères aux investissements dans les terrains et les immeubles appartenant à la province sont inscrites au chapitre des charges des ministères en question. À compter de 2002-2003, tout redressement des charges résultant de la capitalisation et de l'amortissement de la plupart de ces terrains et immeubles appartenant à la province est inscrit au poste du Secrétariat du Conseil de gestion.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Perspectives financières 2004-2005 : Sommaire des changements en cours d'exercice
(en millions de dollars)

Tableau 5

	Chiffres réels 2003-2004	Plan budgétaire 2004-2005	Perspectives* 2004-2005	Variation en cours d'exercice
Revenus**	68 400	78 360	79 041	681
Charges				
Programmes	62 104	66 695	67 520	825
Immobilisations	2 175	2 575	2 575	--
Intérêt sur la dette	9 604	10 329	10 114	(215)
Total des dépenses	73 883	79 599	80 209	610
Réserve	--	1 000	1 000	--
Excédent/(Déficit)	(5 483)	(2 239)	(2 168)	71

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

Source : ministère des Finances de l'Ontario.

**Sommaire de l'évolution des revenus depuis la publication du budget
(en millions de dollars)**

Tableau 6

	Variation en cours d'exercice
Évolution des revenus au cours du trimestre* :	
Impôt sur le revenu des particuliers – 130 millions de dollars de plus, surtout en raison de cotisations plus élevées en 2003.	130
Taxe de vente au détail – Baisse de 160 millions de dollars attribuable surtout à des dépenses plus faibles au chapitre des biens de consommation durables, et notamment à des ventes de véhicules remarquablement basses jusqu'à présent cette année.	(160)
Taxe sur l'essence – Diminution de 65 millions de dollars attribuable à une baisse de la consommation découlant de la hausse des prix de l'essence aux pompes.	(65)
Droits de cession immobilière – 50 millions de dollars de plus grâce à la vigueur continue du marché de la revente de logements.	50
Paielements du gouvernement fédéral – Montant supplémentaire de 824 millions de dollars en vertu de l'accord des premiers ministres sur la santé, comprenant des hausses du Transfert canadien en matière de santé (388 millions de dollars) et des revenus au titre de l'équipement médical (194 millions de dollars) ainsi que de nouveaux revenus (242 millions de dollars) du Fonds pour la réduction des temps d'attente.	824
Société des loteries et des jeux de l'Ontario – Baisse de 102 millions de dollars des revenus générés surtout à cause des gains moins élevés affichés par les casinos frontaliers et de profits moins élevés pour la loterie Pro-Line en raison du conflit de travail dans la Ligue nationale de hockey.	(102)
Régie des alcools de l'Ontario – Baisse de 9 millions de dollars en raison d'une baisse des revenus générés par la marge sur coût d'achat (8 millions de dollars) et des revenus d'entreposage (1 million de dollars) attribuable au transfert des fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits de la LCBO à l'industrie brassicole. La baisse des revenus générés par la marge sur coût d'achat est totalement compensée par une hausse des revenus tirés des permis d'alcool.	(9)
Revenus tirés des permis d'alcool – Montant supplémentaire de 8 millions de dollars attribuable à une hausse des droits perçus par la Commission des alcools et des jeux de l'Ontario en raison du transfert des fonctions d'entreposage et d'expédition pour certains produits de la LCBO à l'industrie brassicole.	8
Autres revenus non fiscaux divers – Un million de dollars de plus du compte de gestion des produits de la criminalité et du compte de recours civil pour compenser le coût de la gestion des biens confisqués à la suite des opérations de lutte contre la culture intérieure de la marijuana en 2004-2005.	1
Total de l'évolution des revenus au cours du trimestre	677
Modifications nettes des revenus indiqués dans <i>Finances de l'Ontario</i> du premier trimestre	4
Total de l'évolution des revenus depuis la publication du budget	681

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sommaire de l'évolution des charges de fonctionnement depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 7
	Variation en cours d'exercice
Évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre* :	
Ministère du Procureur général – Un million de dollars de plus pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance; 8 millions de dollars pour le transfert des Services technologiques pour la justice du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels; 1 million de dollars pour le coût de la gestion des biens confisqués à la suite des opérations de lutte contre la culture intérieure de marijuana en 2004-2005, montant entièrement compensé par les revenus.	10
Ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels – Un montant supplémentaire de 1 million de dollars pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance; baisse de 8 millions de dollars attribuable au transfert des Services technologiques pour la justice au ministère du Procureur général.	(7)
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée – Dépenses découlant de l'accord des premiers ministres sur la santé, dont 194 millions de dollars pour l'achat d'équipement médical et 630 millions de dollars au titre d'investissements pour réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux soins primaires, aux soins à domicile et aux services communautaires de santé mentale.	824
Secrétariat du Conseil de gestion – Montant supplémentaire de 1 million de dollars pour la mise en oeuvre du Système intégré de gestion de l'information financière, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance.	1
Fonds de prévoyance du Secrétariat du Conseil de gestion – Compensations totales.	(8)
Ministère des Affaires municipales et du Logement – Montant supplémentaire de 5 millions de dollars pour l'aide aux sinistrés de l'inondation de Peterborough survenue en juillet 2004 afin d'aider les particuliers, les petites entreprises et les municipalités à assumer les coûts connexes, entièrement compensé par le Fonds de prévoyance.	5
Intérêt sur la dette – Économies de 215 millions de dollars attribuables à des taux d'intérêt plus bas que prévu et à une gestion efficace de la dette.	(215)
Total de l'évolution des charges de fonctionnement au cours du trimestre	610
Modifications nettes des charges de fonctionnement indiquées dans <i>Finances de l'Ontario</i> du premier trimestre	--
Total de l'évolution des charges de fonctionnement depuis la publication du budget	610

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

Sommaire de l'évolution des charges d'immobilisations depuis la publication du budget (en millions de dollars)	Tableau 8
---	------------------

	Variation en cours d'exercice
Évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre* :	
Ministère du Développement économique et du Commerce – Montant supplémentaire de 13 millions de dollars attribué au Fonds pour la recherche en Ontario afin de permettre aux chercheurs de l'Ontario d'acheter et d'actualiser de l'équipement et des installations de manière à améliorer leurs recherches, montant entièrement compensé par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations.	13
Ministère des Affaires municipales et du Logement – Montant supplémentaire de 3 millions de dollars pour l'aide aux sinistrés de l'inondation de Peterborough survenue en juillet 2004 pour aider à réparer l'infrastructure publique, montant entièrement compensé par le Fonds de prévoyance pour les immobilisations.	3
Fonds de prévoyance pour les immobilisations du ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique – Compensations totales.	(16)
Total de l'évolution des charges d'immobilisations au cours du trimestre	--
Modifications nettes des charges d'immobilisations indiquées dans <i>Finances de l'Ontario</i> du premier trimestre	--
Total de l'évolution des charges d'immobilisations depuis la publication du budget	--

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

État de l'investissement net dans les immobilisations
(en millions de dollars)

Tableau 9

	Perspectives pour 2004-2005*			
	Terrains et immeubles	Infrastructure de transport	Immobilisations des organismes gouvernementaux	Total
Acquisition/Construction d'immobilisations corporelles importantes	135	998	432	1 565
Amortissement d'immobilisations corporelles importantes appartenant à la province	(78)	(524)	(195)	(797)
Investissement net dans les immobilisations**	57	474	237	768

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

Source : ministère du Renouvellement de l'infrastructure publique de l'Ontario.

Principales statistiques financières et économiques établies sur dix exercices
(en millions de dollars)

	1995-1996	1996-1997	1997-1998
Opérations financières			
Revenus**	49 737	49 714	52 782
Charges			
Programmes	46 427	45 400	45 568
Immobilisations***	3 635	2 612	2 451
Intérêt sur la dette	8 475	8 607	8 729
Total des charges	58 537	56 619	56 748
Réserve	-	-	-
Excédent/(Déficit)	(8 800)	(6 905)	(3 966)
Dette nette[†]	101 864	108 769	112 735
Déficit accumulé[†]	101 864	108 769	112 735
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	329 317	338 173	359 353
Revenu des particuliers	271 397	276 303	289 537
Population – juillet (en milliers)	10 950	11 083	11 228
Dette nette par habitant (en dollars)	9 303	9 814	10 041
Revenu des particuliers par habitant (en dollars)	24 785	24 930	25 787
Total des dépenses en pourcentage du PIB	17,8	16,7	15,8
Intérêt sur la dette en pourcentage des revenus	17,0	17,3	16,5
Dette nette en pourcentage du PIB	30,9	32,2	31,4
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	30,9	32,2	31,4

Nota : Les chiffres de 1995-1996 à 2002-2003 ont été retraités afin de tenir compte du reclassement des redressements liés au recouvrement des charges des exercices précédents, les montants recouverts étant appliqués aux revenus plutôt qu'aux charges, conformément aux *Comptes publics de l'Ontario 2003-2004*. Ce changement n'a aucune incidence sur l'excédent ou le déficit.

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3 881 millions de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

*** À compter de 2002-2003, les immobilisations corporelles importantes appartenant aux ministères provinciaux (terrains, immeubles et infrastructure de transport) sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations. Les autres immobilisations corporelles appartenant aux ministères continueront à être comptabilisées à titre de charges au cours de l'année d'acquisition ou de construction. Toutes les immobilisations appartenant à des organismes gouvernementaux consolidés sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice pour toutes les opérations.

† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Sources : ministère des Finances de l'Ontario et Statistique Canada.

Tableau 10

1998-1999	1999-2000	2000-2001	2001-2002	2002-2003	Chiffres réels 2003-2004	Perspectives * 2004-2005
56 050	65 042	66 294	66 534	68 891	68 400	79 041
46 821	48 460	51 396	53 932	57 204	62 104	67 520
2 215	4 887	2 123	1 890	1 876	2 175	2 575
9 016	11 027	10 873	10 337	9 694	9 604	10 114
58 052	64 374	64 392	66 159	68 774	73 883	80 209
-	-	-	-	-	-	1 000
(2 002)	668	1 902	375	117	(5 483)	(2 168)
114 737	134 398	132 496	132 121	132 647	138 557	141 493
114 737	134 398	132 496	132 121	118 705	124 188	126 356
377 897	409 020	441 204	453 384	479 122	494 229	516 069
304 652	321 702	347 592	360 209	370 340	379 737	393 084
11 367	11 506	11 685	11 898	12 102	12 257	12 393
10 094	11 681	11 339	11 104	10 961	11 304	11 417
26 801	27 959	29 747	30 275	30 602	30 981	31 718
15,4	15,7	14,6	14,6	14,4	14,9	15,5
16,1	17,0	16,4	15,5	14,1	14,0	12,8
30,4	32,9	30,0	29,1	27,7	28,0	27,4
30,4	32,9	30,0	29,1	24,8	25,1	24,5

**Plan pluriannuel visant à équilibrer le budget
(en milliards de dollars)**

Tableau 11

	Chiffres réels	Perspectives*			
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008
Revenus**	68,4	79,0	81,1	83,9	87,3
Charges					
Programmes	62,1	67,5	68,4	70,2	71,9
Immobilisations	2,2	2,6	2,5	2,5	2,5
Intérêt sur la dette	9,6	10,1	10,8	11,1	11,5
Total des charges	73,9	80,2	81,7	83,9	85,8
Réserve	-	1,0	1,5	1,5	1,5
Excédent/(Déficit)	(5,5)	(2,2)	(2,1)	(1,5)	0,0
Dette nette[†]	138,6	141,5	144,5	147,0	147,8
Déficit accumulé[†]	124,2	126,4	128,4	129,9	129,9
Produit intérieur brut (PIB) aux prix du marché	494,2	516,1	542,3	569,8	599,3
Dette nette en pourcentage du PIB	28,0	27,4	26,6	25,8	24,7
Déficit accumulé en pourcentage du PIB	25,1	24,5	23,7	22,8	21,7

* Prévisions financières du deuxième trimestre au 30 septembre.

** Comprend une hausse unique des revenus de 3,9 milliards de dollars attribuable à l'élimination prévue, en 2004-2005, du passif lié aux conventions d'achat d'électricité passées avec les producteurs privés d'électricité.

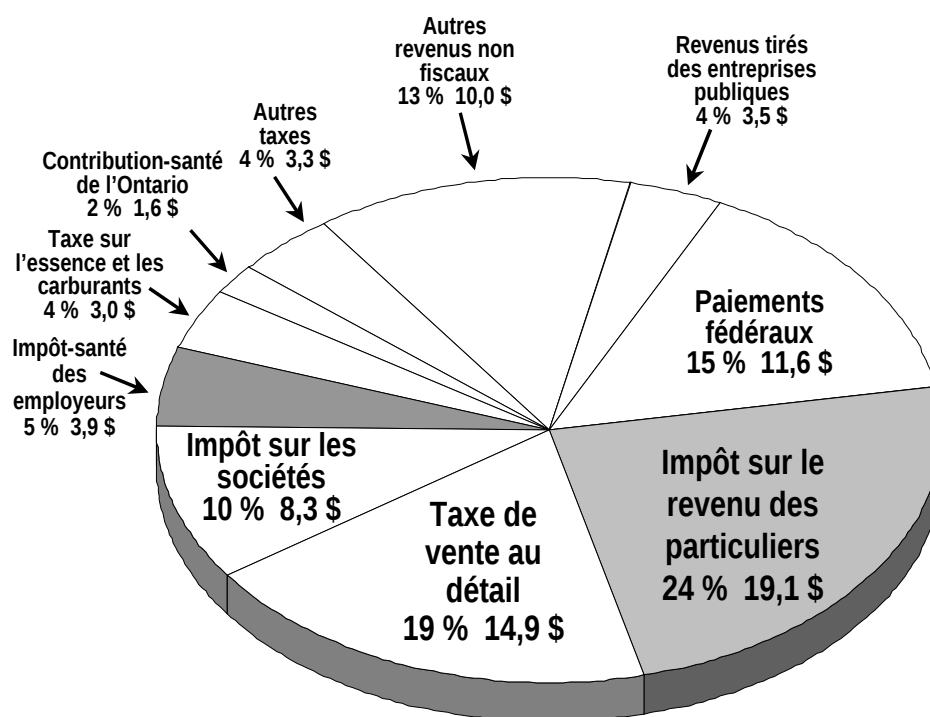
† La dette nette équivaut à la différence entre les passifs et les actifs financiers. La variation annuelle de la dette nette équivaut à l'excédent ou au déficit, auquel est additionnée la variation des immobilisations corporelles. Le déficit accumulé désigne les passifs moins le total des actifs financiers et des immobilisations corporelles. La variation annuelle du déficit accumulé est égale à l'excédent ou au déficit.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des revenus

2004-2005*

(en milliards de dollars)

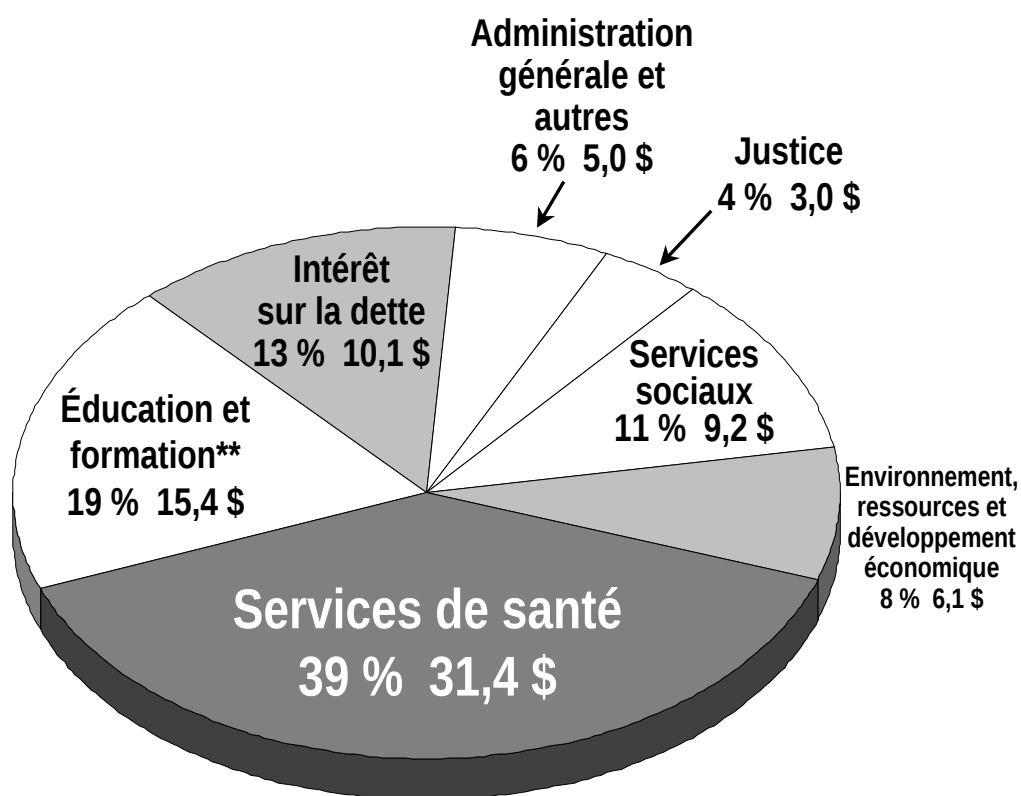


* Au 30 septembre.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges totales 2004-2005*

(en milliards de dollars)

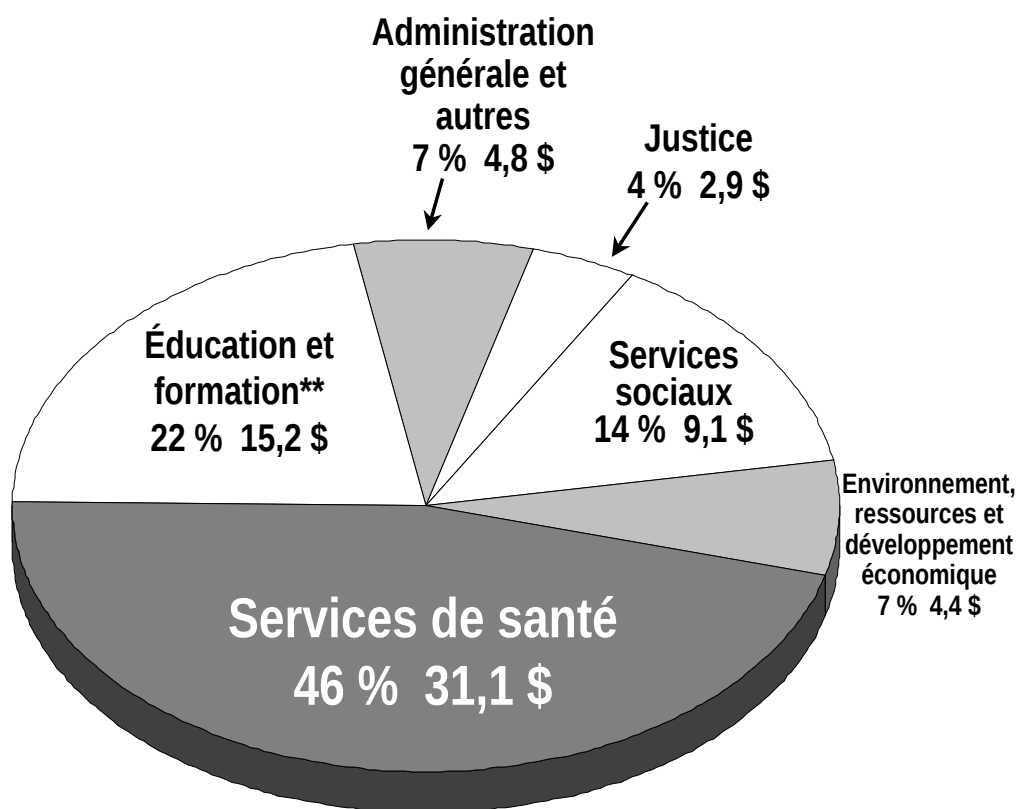


* Au 30 septembre.

** Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges de programmes 2004-2005* (en milliards de dollars)



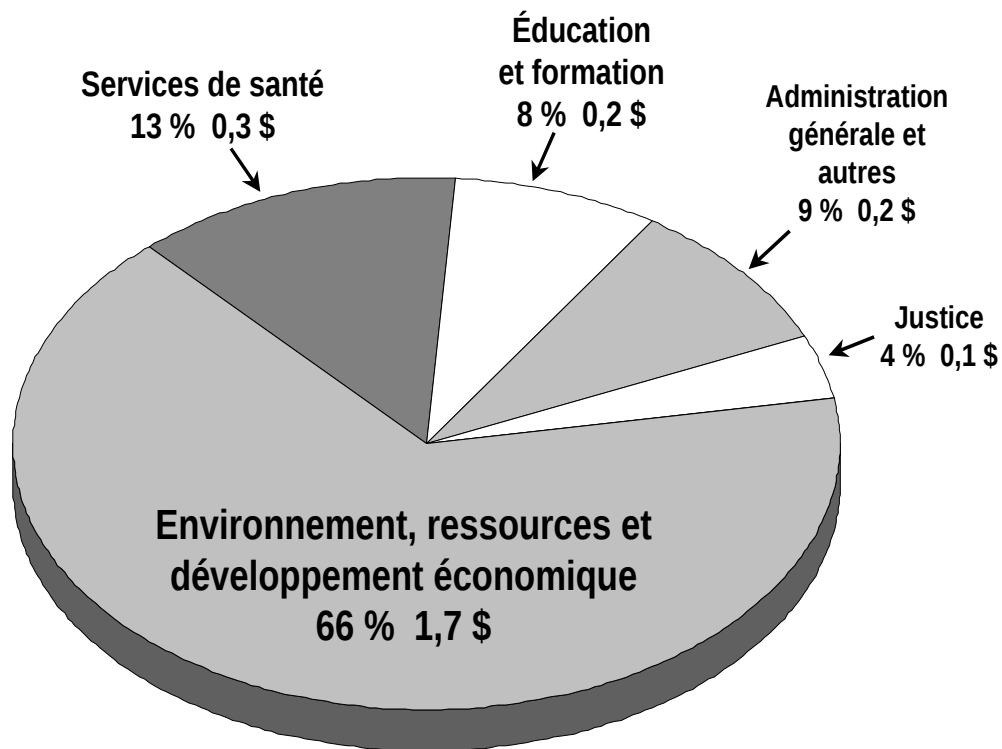
* Au 30 septembre.

** Comprend le Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.

Composition des charges d'immobilisations 2004-2005*

(en milliards de dollars)



* Au 30 septembre.

Nota : Les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des éléments en raison de l'arrondissement.